

Protocole INFIRMERIE

Seules les urgences seront prises en charge Les dépistages infirmiers sont suspendus

Les élèves et personnels en demande seront vus en consultation infirmière un par un. Pour raison sanitaire, personne ne pourra patienter en salle d'attente. Il est donc nécessaire de contacter l'infirmière en amont pour s'assurer de sa disponibilité et au besoin obtenir un horaire de passage.

Prise en charge élève hors symptômes Covid-19

L'enseignant prévient le surveillant de couloir qui va chercher l'infirmière. Celle-ci monte en classe pour une première évaluation dans le couloir et décider de la prise en charge ou non à l'infirmerie.

1 - L'élève relève d'une prise en charge à l'infirmerie :

- L'infirmière et l'élève se rendent à l'infirmerie pour les soins.
- La porte reste ouverte pour accueillir l'élève et ne sera manipulée que par l'infirmière.
- L'accès à la salle de repos est suspendu jusqu'à nouvel ordre, l'élève est raccompagné jusqu'à sa salle de classe après les soins.

2 – L'élève ne relève pas d'une prise en charge immédiate à l'infirmerie :

Son besoin peut attendre son retour au domicile.

Prise en charge élève présentant des symptômes possibles de Covid-19

Quels sont les symptômes ? => sensation de fièvre, toux et/ou essoufflement.

1 - suspicion cas COVID en présence de l'infirmière

- L'infirmière accompagne l'élève jusqu'à la salle d'accueil prévue à cet effet : salle d'accueil provisoire (la SAP),
- Celle-ci se charge de signaler le cas symptomatique au chef d'établissement et d'appeler les parents pour les conseiller sur la marche à suivre et venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais ; si les représentants sont injoignables, appel vers le médecin scolaire et le Samu

 Le chef d'établissement prévient le cabinet du DASEN et renseigne la fiche "protocole Covid-19 de prise en charge d'élèves ou de personnels symptomatiques". Mail systématique au médecin scolaire.

2 - suspicion cas COVID hors présence de l'infirmière

- Face à un élève présentant des symptômes pouvant évoquer la maladie (sensation de fièvre + toux et/ou essoufflement) appeler l'AED présent dans le couloir afin qu'il prévienne le chef d'établissement.
- Ce dernier prendra l'élève en charge et l'accompagnera avec toutes ses affaires en main jusqu'à la SAP, en s'assurant du bon maintien des gestes barrières.
- Ne jamais laisser un élève seul.
- Vérifier la température au moyen du thermomètre frontal.
- Appeler le médecin scolaire / SAMU 15 ou SOS médecin si impossibilité de prévenir les représentants légaux. Joindre la fiche d'urgence de l'élève qui se trouve à l'infirmerie, au dessus du frigo (les fiches sont rangées par niveau et par ordre alphabétique) si celui-ci est évacué par les services d'urgence.
- Le chef d'établissement prévient le cabinet du DASEN et renseigne la fiche "protocole Covid-19 de prise en charge d'élèves ou de personnels symptomatiques".
- Après la prise en charge de l'élève par la famille ou les services compétents, la salle d'accueil provisoire devra être fermée plusieurs heures puis nettoyée suivant le protocole national en vigueur.

Conseils à donner à la famille face à des symptômes pouvant évoquer le COVID :

- Appeler le médecin traitant ou SOS médecin (si médecin de famille injoignable) mais ne pas se rendre directement au cabinet de celui-ci.
- Retour au domicile en attendant le RDV du médecin traitant/SOS médecin.
- Appeler le SAMU pour conseils si impossibilité de joindre le médecin traitant et/ou SOS médecin.
- ATTENTION : Pas d'anti-inflammatoire (nurofen, spifen, advil...), préférer le paracétamol en cas de fièvre.

Prise en charge personnel avec symptômes possibles de Covid-19

Quels sont les symptômes ?

=> sensation de fièvre, toux et/ou essoufflement.

1 - suspicion cas COVID en présence de l'infirmière

- Prévenir l'infirmière qui se déplace sur le lieu d'exercice du personnel afin d'évaluer la situation,
- S'il s'agit d'un personnel ayant une classe en responsabilité, l'infirmière se fait accompagner d'un AED ou personnel de direction qui prend en charge la classe,
- Cette dernière accompagne la personne jusqu'à la salle d'accueil provisoire,

- L'infirmière se charge de signaler le cas symptomatique au chef d'établissement et donne les conseils sur la marche à suivre.
- Le chef d'établissement prévient le cabinet du DASEN et renseigne la fiche "protocole Covid-19 de prise en charge d'élèves ou de personnels symptomatiques". Mail systématique au médecin scolaire.
- Une fois vide, la salle d'accueil provisoire devra être fermée plusieurs heures puis nettoyée suivant le protocole national en vigueur.

2 - suspicion cas COVID hors présence de l'infirmière

- Face à un personnel présentant des symptômes pouvant évoquer la maladie (sensation de fièvre + toux et/ou essoufflement) joindre le chef d'établissement afin qu'il puisse accompagner la personne symptomatique jusqu'à la SAP.
- S'il s'agit d'un personnel ayant une classe en responsabilité, le personnel de direction se fait accompagner d'un AED ou d'un autre personnel de direction qui prend en charge la classe,
- Prendre la température à l'aide du thermomètre frontal.
- Si la personne est en mesure de rentrer chez elle et d'appliquer les conseils COVID et gestes barrières, le chef d'établissement peut l'autoriser à quitter l'établissement seule.
- Si la personne n'est pas en mesure de rentrer seule, appeler le médecin scolaire et le SAMU 15 pour conseils et/ou prise en charge médicalisée.
- Une fois vide, la salle d'accueil provisoire devra être fermée plusieurs heures puis nettoyée suivant le protocole national en vigueur.

Conseils à donner aux personnels face à des symptômes pouvant évoquer le COVID :

- Appeler le médecin traitant ou SOS médecin (si médecin de famille injoignable) mais ne pas se rendre directement au cabinet de celui-ci.
- Retour au domicile en attendant le RDV du médecin traitant/SOS médecin.
- Appeler le SAMU pour conseils si impossibilité de joindre le médecin traitant et/ou SOS médecin.
- ATTENTION : Pas d'anti-inflammatoire (nurofen, spifen, advil...), préférer le paracétamol en cas de fièvre.
 - Salle d'Accueil Provisoire (SAP) dédiée au élèves et personnels symptomatiques =
 Salle de classe Papo'Veil (ITEP), en face de l'infirmerie.
 - => doit être une salle avec un <u>point d'eau</u>, une poubelle, et deux à quatre chaises uniquement.

LIENS UTILES

protocole gouvernemental : <u>annexe 1</u> fiche de protocole Covid-19 : <u>annexe 2</u>

https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo11/MENG2007101C.htm

vidéo du CHU de Nantes sur comment bien mettre et enlever son masque

vidéo : bonnes pratiques lavage main et/ou friction gel hydroalcoolique

-

pour les plus jeunes :

https://www.cocovirus.net

Où placer les affiches ? les endroits stratégiques



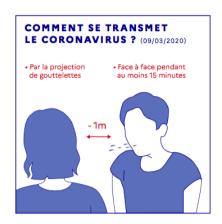
- A l'entrée du collège,
- Aux toilettes, bien visibles à côtés des lavabos

Toilettes : Cour + Infirmerie + 1er étage + 2è étage + toilettes des personnels

- Dans les couloirs des zones utilisées
- Dans les classes utilisées
- Dans le bureau vie scolaire

Séance d'accueil des élèves : information et prévention

- Objectif : présenter aux élèves les consignes sanitaires
- 1ère heure de classe lors du retour des élèves au collège en présentiel
- Séance animée par le professeur qui a le groupe en charge :
 - ⇒ PPT avec diapo + vidéos pédagogiques



Protégons-nous, portons tous des masques









- Gestes barrières :

Je respecte la distanciation physique (1m de distance minimum) partout,

Je tousse/éternue dans mon coude,

Je me mouche dans un mouchoir jetable que je jette après utilisation et je me lave les mains.

Je me lave les mains avant et après le passage aux toilettes,

J'effectue une friction des mains avec du gel hydroalcoolique à chaque entrée et sortie de la salle de classe.

- Je viens au collège avec ma bouteille d'eau et un sac plastique refermable (type sac congélation) pour mettre mon masque lorsque je ne m'en sers pas.
- Je porte mon masque à chaque fois que les mesures de distanciation pourraient ne pas être respectées. Je manipule mon masque le moins souvent possible et je me lave les mains après chaque manipulation.
- Je n'ai pas accès à la cour de récréation : en arrivant au collège, je monte directement dans ma salle et m'installe à ma table.
- Je garde la même chaise et la même table toute la semaine ce sont les professeurs qui se déplacent.
- Le bureau de la vie scolaire n'est accessible qu'en cas d'urgence : dans la mesure du possible, ma famille privilégie le téléphone ou internet pour communiquer avec l'établissement (régularisation d'absences par exemple).
- En cas de demande au service vie scolaire, je reste à l'extérieur du bureau.
- Les bureaux de la direction et du secrétariat sont accessibles sur RDV.
- Je n'échange pas mon matériel avec mes camarades de classe.

Séance d'accueil des personnels : information et prévention

- Présentation des gestes barrières et du protocole du collège
- Expliciter le protocole infirmerie (suspicion covid et hors suspicion covid + présence infirmière et hors présence infirmière)